

55 B54

734

« **ORRU** »

Société en Nom Collectif au capital de 250 000 Francs

Siège social : Route Nationale 97  
Les Plantades – 83 130 LA GARDE

RCS TOULON B 559 500 541

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
DU 1er JUIIN 2000**

L'An Deux Mil  
et le 1er juin à dix sept heures,

les associés de la société « **ORRU** », Société en Nom Collectif au capital de 250 000 Francs divisé en 400 parts de 625 Francs chacune, entièrement libérées, appartenant à deux associés, ayant son siège social à LA GARDE (83130) Route Nationale 97 Les Plantades,

se sont réunis en assemblée générale ordinaire sur convocation faite par la gérance, conformément aux dispositions statutaires.

Monsieur **Pierre MEIFFRET**, représentant de la société **PEM**, préside l'assemblée en qualité de gérant.

**Sont présents :**

- La société <b>PEM</b> , représentée par Monsieur <b>Pierre MEIFFRET</b> , associée gérante porteuse de	399 parts
- La société <b>SODICO</b> , représentée par Monsieur <b>Jean-Claude MEIFFRET</b> , associée porteuse de	1 part
<b>TOTAL EGAL AUX QUATRE CENTS PARTS SOCIALES COMPOSANT LE CAPITAL SOCIAL</b>	<b>400 parts</b>

Le Président constate que les associés présents possèdent plus de la moitié du capital social et qu'en conséquence l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président rappelle l'ordre du jour :

- nomination de Commissaires aux Comptes.

Le Président expose que deux des seuils prévus à l'article 17-1 de la loi du 24 juillet 1966 (renvoyant à l'article 12 du décret du 23 mars 1967) ont été dépassés durant l'exercice clos au 31 décembre 1999. Qu'en conséquence, les associés doivent nommer un Commissaire aux Comptes et un Commissaire aux Comptes suppléant en application de la loi sur les sociétés commerciales.

Monsieur le Président propose la nomination de la société « J.H. & Associés », SARL au capital de 250 000 F – Siret n° 409 058 690 000 10, dont le siège social est situé sis à TOULON (83000) 106, avenue Philippe Lebon, aux fonctions de Commissaire aux Comptes à partir du 1<sup>er</sup> juin 2000.

Monsieur le Président propose la nomination de Monsieur Antoine NIEDDA, domicilié sis à TOULON (83000) « Les Terrasses du Cap Brun » - Bât. B 2-2 - 3076, avenue de la Résistance, aux fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant à partir du 1<sup>er</sup> juin 2000.

Monsieur le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Monsieur le Président met aux voix la résolution suivante à l'ordre du jour.

### **RESOLUTION UNIQUE – *NOMINATION DE COMMISSAIRES AUX COMPTES***

L'assemblée générale, après avoir constaté le dépassement de deux des seuils prévus à l'article 17-1 de la loi sur les sociétés commerciales décide de nommer un Commissaire aux Comptes et un Commissaire aux Comptes suppléant.

Les associés décident de nommer **la société « J.H. & Associés »**, SARL au capital de 250 000 F – Siret n° 409 058 690 000 10, dont le siège social est situé sis à TOULON (83000) 106, avenue Philippe Lebon, aux fonctions de Commissaire aux Comptes à partir du 1<sup>er</sup> juin 2000.

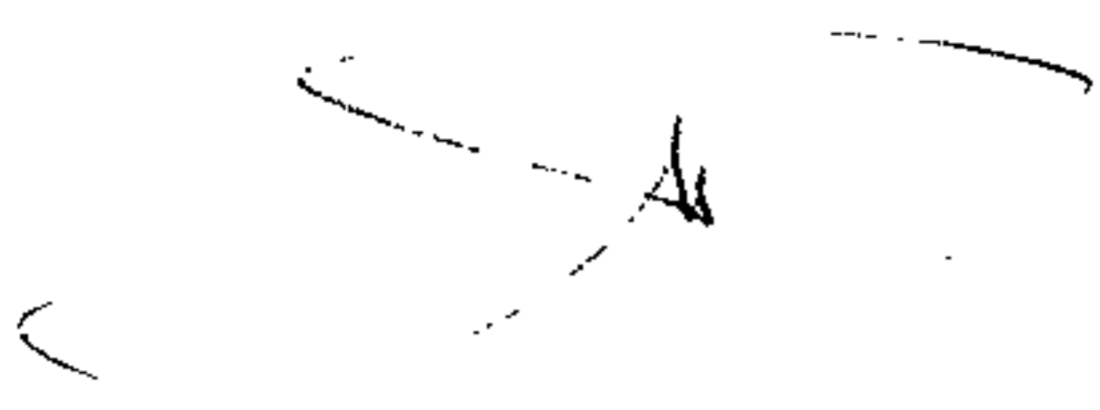
Les associés décident de nommer **Monsieur Antoine NIEDDA**, domicilié sis à TOULON (83000) « Les Terrasses du Cap Brun » - Bât. B 2-2 - 3076, avenue de la Résistance, aux fonctions de Commissaire aux Comptes suppléant à partir du 1<sup>er</sup> juin 2000.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à dix sept heures trente.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés présents.

**La société PEM représentée par**  
**M. Pierre MEIFFRET**



**La société SODICO représentée**  
**par M. Jean-Claude MEIFFRET**

